

Le 16 mars 2022

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE**  
**Articles L 2122-22 et L 2122-23**  
**du Code Général des Collectivités Territoriales**  
**présentées lors du Conseil municipal du 28 mars 2022**

**N°13 du 26 janvier 2022** : Signature avec Monsieur El Dannawi, pédiatre, d'une convention de prestation de service pour des interventions au sein du multi-accueil Victor Hugo entre janvier et décembre 2022 pour un montant de 2 900 €.

**N°14 du 26 janvier 2022** : Signature avec Madame Aude Clément, psychologue, d'une convention de prestation de service pour des interventions au sein du multi-accueil Victor Hugo entre janvier et décembre 2022 pour un montant de 3 000 € TTC.

**N°15 du 26 janvier 2022** : Signature avec Monsieur El Dannawi, pédiatre, d'une convention de prestation de service pour des interventions au sein de la halte-garderie Saint-Blin entre janvier et décembre 2022 pour un montant de 935 €.

**N°16 du 26 janvier 2022** : Règlement de la cotisation de la ville de Gonesse à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) pour un montant de 478 €.

**N°17 du 26 janvier 2022** : Signature avec la société GRIMPOMANIA, d'un contrat pour les travaux de maintenance de la structure artificielle d'escalade du complexe sportif Jesse Owens pour un montant de 1 020 € TTC.

**N°18 du 31 janvier 2022** : Signature d'une convention avec Madame Claude Thermidor-Colnet, Psychologue, dans le cadre des supervisions d'équipes des Lieux d'Accueils Enfants –Parents (LAEP) pour l'année 2022 pour un montant de 1 650 € TTC.

**N°19 du 31 janvier 2022** : Signature d'une convention avec Madame Claude Thermidor-Colnet, Psychologue, pour des séances de supervisions de groupes de parole auprès des assistantes maternelles libérales intervenant dans le cadre du Relais Petite Enfance (RPE), pour l'année 2022 pour un montant de 1 350 € TTC.

**N°20 du 18 février 2022** : Marché n°2021T02/2 - Réhabilitation et extension de la piscine et construction du nouveau gymnase Raoul Vaux - Quartier de la Fauconnière à Gonesse - Lots n°3 et n°7.

**N°21 du 2 février 2022** : Signature avec le cabinet LEMEROU Architecture d'une proposition financière pour une mission relative à la construction d'étals fixes et clos pour commerces, place Général de Gaulle pour un montant de 46 200 € TTC.

**N°22 du 4 février 2022** : Signature avec la société LTE SAT d'un contrat d'entretien et de maintenance du réseau de télédistribution nécessaire à la réception et à la distribution des signaux internes, radio, TV terrestre et satellite sur le secteur Saint-Blin pour un montant de 4 734 € TTC.

**N°23 du 4 février 2022** : Signature avec la société LTE SAT d'un contrat d'entretien et de maintenance du réseau de télédistribution nécessaire à la réception et à la distribution des signaux internes, radio, TV terrestre et satellite sur le secteur Grande Vallée pour un montant de 7 806 € TTC.

**N°24 du 8 février 2022** : Signature avec Monsieur Allan Mystille d'une convention pour l'intervention d'un musicien dans le cadre des activités de la crèche familiale, de février à décembre 2022 pour un montant 3 750 € TTC.

**N°25 du 8 février 2022** : Signature avec Madame Claude Thermidor Colnet, psychologue, d'une convention pour des interventions auprès des assistantes maternelles dans le cadre des activités de la crèche familiale, entre février et décembre 2022 pour un montant de 1 800 €.

**N°26 du 21 février 2022** : Signature avec Monsieur El Dannawi, Pédiatre, d'un contrat de prestation de service pour des interventions à la crèche familiale entre février et décembre 2022 pour un montant de 2 550 € TTC.

**N°27 du 8 février 2022** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Gonesse et l'Association Autism'Action 95, pour le renouvellement des accueils des enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme au sein de la Médiathèque George Sand de janvier à juillet 2022.

**N°28 du 9 février 2022** : Règlement de l'adhésion de la ville de Gonesse à l'association Cirqu'évolution pour l'année 2022 pour un montant de 1 100 €.

**N°29 du 9 février 2022** : Règlement de l'adhésion de la ville de Gonesse à l'association Escales Danse pour l'année 2022 pour un montant de 1 100 €.

**N°30 du 9 février 2022** : Règlement de l'adhésion de la ville de Gonesse à l'association Combo 95 pour l'année 2022 pour un montant de 480 €.

**N°31 du 9 février 2022** : Règlement de l'adhésion de la ville de Gonesse à l'association Pivo -Théâtre en Territoire pour l'année 2022 pour un montant de 300 €.

**N°32 du 9 février 2022** : Signature d'une convention de partenariat en vue de la sensibilisation du public à la qualité architecturale avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise (CAUE 95) pour l'année 2022, pour un montant de 1 375 €.

**N°33 du 9 février 2022** : Signature avec le mandataire solidaire du groupement conjoint, le cabinet Artibal, d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour une mission relative à la restauration de la gloriette pour un montant de 38 880 € TTC.

**N°34 du 9 février 2022** : Signature avec l'association 129H Productions d'un contrat de prestation pour des animations de Slam, prévues de mai à juillet 2022 à la Médiathèque de Coulanges, au sein des Maisons des Habitants et à la salle Jacques Brel pour un montant total de 4 209,30 € TTC.

**N°35 du 9 février 2022** : Signature avec Le Collectif Ananssé d'un contrat de cession du spectacle « Bouquet Conté » le 6 avril 2022 au sein de la Médiathèque de Coulanges pour un montant de 685,60 € - Annule et remplace la décision 415/2021.

**N°36 du 9 février 2022** : Signature avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise d'une convention de partenariat pour la mise en place d'une session de formation Educateur Sport Santé niveau 1, pour un montant de 2 250 € TTC.

**N°37 du 9 février 2022** : Signature avec le Comité Départemental du Val d'Oise de Karaté et disciplines associées d'une convention d'objectifs et de moyens pour l'occupation du complexe sportif Colette Besson, les 5 et 6 février 2022.

**N°38 du 28 février 2022** : Marché n°2021S33 - Souscription des contrats d'assurance "dommage ouvrage et garanties diverses" applicables à l'opération de construction suivante : travaux de restauration et de mise en valeur de l'église Saint-Pierre Saint-Paul pour les lots n°1 et n°2.

**N°39 du 11 février 2022** : Signature d'une convention avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre d'une étude potentiel économique et expertise juridique et foncière sur le centre commercial de la Fauconnière pour un montant de 18 651 € TTC.

**N°40 du 11 février 2022** : Signature avec la maison d'artistes Limouzart Productions d'un contrat de cession du droit de représentation du concert « Govrache » dans le cadre des « Printemps Sonores 2022 », le 9 avril 2022 à l'Auditorium de Coulanges pour un montant de 2 189,34 € TTC.

**N°41 du 11 février 2022** : Demande de subvention auprès de la préfecture du Val d'Oise dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

**N°42 du 11 février 2022** : Signature avec l'agence immobilière à vocation sociale Loca'Rythm d'une convention de gestion de trois appartements communaux situés 2 rue de la Fontaine Saint-Pierre, cadastrés AK 184.

**N°43 du 17 février 2022** : Signature d'un devis avec la société YPOK relatif à l'acquisition d'un logiciel métier destiné à la Police municipale pour un montant de 25 834,50 € TTC.

**N°44 du 15 février 2022** : Signature avec Madame Alice Kong, Coach sportive, d'une convention de prestation pour des séances de « Stretching » dans le cadre de la remise en forme et bien-être, entre février et juillet 2022, à la Maison des Habitants Ingrid Betancourt pour un montant de 840 €.

**N°45 du 15 février 2022** : Signature avec l'association Fond-A-Mental, d'une convention de prestation pour des séances de « soins Lahochi » dans le cadre de la remise en forme et bien-être, entre février et juillet 2022, à la Maison des Habitants Ingrid Betancourt pour un montant de 720 €.

**N°46 du 15 février 2022** : Signature avec Monsieur Allan Mystille d'une convention pour des ateliers d'éveil musical dans le cadre des activités du multi-accueil Victor Hugo pour la période de janvier à juin 2022 pour un montant de 843,84 € TTC.

**N°47 du 15 février 2022** : Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) du Val d'Oise de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement «Prestation de Service Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Rafael Padilla.

**N°48 du 15 février 2022** : Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) du Val d'Oise de l'Avenant à la convention d'objectifs et de financement «Prestation de Service Lieu d'Accueil Enfants-Parents – LAEP Saint Blin et Victor Hugo.

**N°49 du 16 février 2022** : Exercice du Droit de Prémption Urbain Renforcé sur la vente du lot n°9 de la copropriété dégradée située 11 rue Saint Nicolas à Gonesse et cadastrée AM 17.

**N°50 du 21 février 2022** : Signature avec la société L'Evènement Spectacle d'un contrat de vente pour le spectacle « Noël aux Folies Gruss » dans le cadre de l'Arbre de Noël des enfants du personnel communal prévu le 4 décembre 2022 pour un montant de 7 615 € TTC.

**N°51 du 21 février 2022** : Signature avec la société Domatech d'un devis inhérent à des prestations supplémentaires relatives à la nouvelle école élémentaire Marc Bloch pour un montant de 72 000 € TTC.

**N°52 du 23 février 2022** : Signature avec la société ABSA CHRISTAL d'un devis pour un traitement supplémentaire de dératisation sur le quartier de la Fauconnière pour un montant de 9 036 € TTC.

**N°53 du 23 février 2022** : Signature avec la compagnie Les Cambrioleurs d'un contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « Désobéir » le 13 mars 2022 à la salle Jacques Brel pour un montant de 9 495,21 € TTC.

**N°54 du 23 février 2022** : Signature avec la compagnie LEANDRE SL d'un contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « Rien à dire » le 24 mars 2022 à la salle Jacques Brel pour un montant de 4 877,68 € TTC.

**N°55 du 23 février 2022** : Signature avec l'association Cirquévolution d'une convention de partenariat pour la diffusion du spectacle « Bastien sans main » du 11 au 15 avril 2022 à la Maison des Habitants Louis Aragon pour un montant de 12 700 €.

**N°56 du 24 février 2022** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'appel à Projets Lecture publique, dispositif qui vise à soutenir annuellement les projets de lecture publique des collectivités territoriales.

**N°57 du 24 février 2022** : Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise d'une convention d'objectifs et de financement au titre des Etablissements d'accueil du jeune enfant, Prestation de service unique (PSU) , Bonus mixité sociale, Bonus inclusion handicap , Bonus territoire (CTG).

**N°58 du 24 février 2022** : Signature avec la structure Microcultures d'un contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle TE BEIYO dans le cadre du Printemps du MAAG le 2 avril 2022 à la salle Jacques Brel pour un montant de 1 750 € TTC.

**N°59 du 24 février 2022** : Signature avec l'association 66 Prod d'un contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle HOVER DUST dans le cadre du printemps du MAAG le 2 avril 2022 à la salle Jacques Brel pour un montant de 750 € TTC.

**N°60 du 25 février 2022** : Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de la Santé d'Ile de France dans le cadre de la mise en œuvre du Centre de vaccination de Gonesse (2547) contre la Covid-19, à destination des usagers du 1er mai au 31 juillet 2021.

**N°61 du 25 février 2022** : Désignation de Maître Alaimo, Avocat du Cabinet Lehmann & Alaimo pour assister, conseiller et représenter la Ville devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise et le cas échéant devant toute autre juridiction compétente dans le cadre des requêtes n°210836-6, n°210837-10, n°2201573-10.

**N°62 du 25 février 2022** : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du FNADT 2022 (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) pour l'aménagement d'une aire de jeux inclusive destinée aux enfants porteurs de handicaps.

**N°63 du 3 mars 2022** : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2022 pour l'acquisition, l'aménagement et l'ameublement de l'ex trésorerie de Gonesse en vue d'accueillir des services municipaux.

**N°64 du 3 mars 2022** : Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC) pour l'année 2022 pour un montant de 511 €.